

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 50086 Numéro SIREN : 503 545 287 Nom ou dénomination : FINANCIERE BTP MANUTENTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2020 sous le numéro de dépôt 1194

2021 B1M94

FINANCIERE BTP MANUTENTION

Société par actions au capital de 112 000,00 €

Siège social : Métairie de l'Eglise
«Coussan» 47200 MARMANDE

R.C.S. : AGEN 503 545 287

PUBLICITE DES COMPTES et RAPPORTS ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

*Certifié conforme
par le président*



**BDM****WALTER FRANCE**

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

► **Jean-François Béthus**

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

► **Dominique Da Ros**

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

► **Jean-Michel Veyssieres**

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

SAS FINANCIERE BTP MANUTENTION

Métairie de l'Eglise

Coussan

47200 MARMANDE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

4 place du marché - 47200 Marmande

Tél. 05 53 83 45 82 - Fax. 05 53 83 68 81

www.bdm-walterfrance.com - E-mail : info@bdm-walterfrance.com

BDM EXPERTISE ET CONSEILS

Société d'expertise comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables d'Aquitaine

SARL au capital de 1 137 000 € - N° intracommunautaire FR46502218449 - Siret 502 218 449 00028 - Code NAF 6920 Z

Sommaire

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

<i>Rapport de présentation</i>	<i>1</i>
<i>Bilan</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>5</i>
<i>Annexes aux comptes annuels</i>	<i>8</i>
<i>Bilan détaillé</i>	<i>15</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>16</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>17</i>
<i>Compte de résultat détaillé</i>	<i>18</i>
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	<i>21</i>
<i>Liasse fiscale</i>	<i>25</i>

RAPPORT DE PRESENTATION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'entreprise SAS FINANCIERE BTP MANUTENTION et qui a fait l'objet d'une lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS FINANCIERE BTP MANUTENTION** relatifs à l'exercice du **01/09/2018** au **31/08/2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 947 763 euros

Chiffre d'affaires : 107 112 euros

Résultat net comptable : 155 319 euros

Nous avons effectués les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à MARMANDE
Le 28/11/2019

Dominique DA ROS
Expert-comptable

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/08/2019			31/08/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	865 000		865 000	865 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		865 000		865 000	865 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	63 215		63 215	59 331
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	19 548		19 548	8 511
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	82 763		82 763	67 842
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		947 763		947 763	932 842

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2019

31/08/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	112 000	112 000
	RESERVES		
	Réserve légale	11 200	11 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	643 396	753 922
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	155 319	32 374
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	921 915	909 496
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 618	4 200
	Dettes fiscales et sociales	20 231	19 145
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	25 848	23 345
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	947 763	932 842
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		155 318,58	32 374,27
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		25 848	23 345
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

**Compte
de
résultat**

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2019

31/08/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	107 112		107 112	107 112
	Montant net du chiffre d'affaires	107 112		107 112	107 112
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			186	
	Autres produits			10	6
	Total des produits d'exploitation (1)			107 308	107 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 324	6 534
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 601	1 956
	Salaires et traitements			45 750	44 517
	Charges sociales du personnel			23 048	22 455
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			5	4
	Total des charges d'exploitation (2)			81 728	75 467
RESULTAT D'EXPLOITATION				25 580	31 651

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2019

31/08/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		25 580	31 651
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	140 000	10 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	967	725
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		140 967	10 725
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		93
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			93
RESULTAT FINANCIER		140 967	10 632
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		166 547	42 282
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		11 228	9 908
TOTAL DES PRODUITS		248 274	117 842
TOTAL DES CHARGES		92 956	85 468
RESULTAT DE L'EXERCICE		155 319	32 374

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **947 763** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **248 274** euros et un total **charges** de **92 956** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **155 319** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2018** et finit le **31/08/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	495				495	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	495				495	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	865 000					865 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	865 000					865 000
TOTAL		865 495				495	865 000

Etat exprimé en euros		31/08/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		11 200,00	10,0000	112 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		11 200,00	10,0000	112 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/08/2019	31/08/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 618	4 200	1 418	33,75
Dettes fiscales et sociales	8 420	9 618	(1 198)	-12,45
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	14 038	13 818	220	1,59

--

FINANCIERE BTP MANUTENTION
Société par actions simplifiée au capital de 112 000 euros
Siège social : "Métairie de l'Eglise"
Coussan, 47200 MARMANDE
503 545 287 RCS AGEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 FEVRIER 2020

L'an 2020,
Le 10 février 2020
A 12 heures

Les associés de la société FINANCIERE BTP MANUTENTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, "La Tuque", route de Toulouse 47240 CASTECULIER, sur convocation faite aux associés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Didier BARDET, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Christian TREPOUT est désigné comme secrétaire.

La société @COM AUDIT SUD, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 11 200 actions sur les 11 200 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 août 2019,

R C T 99

- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2019 et quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 155 318,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	155 318,58 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 798 715,06 euros.

FC CT PJ

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que par décision du 2 décembre 2019 il a été réalisé la distribution à titre dividendes d'une somme de 142 900 euros brut, soit 12.75 euros pour chacune des 11 200 actions composant le capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

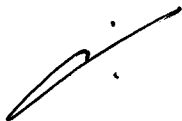
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

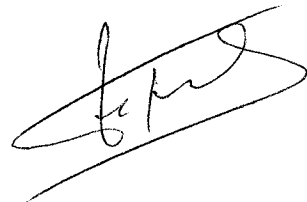
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Didier BARDET



Le secrétaire
Christian TREPOUT



FC CT PP

FINANCIERE BTP MANUTENTION
Société par actions simplifiée au capital de 112 000 euros
Siège social : "Métairie de l'Eglise"
Coussan, 47200 MARMANDE
503 545 287 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 155 318,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	155 318,58 euros
------------------------	------------------

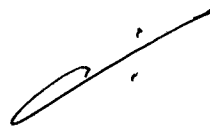
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 798 715,06 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que par décision du 2 décembre 2019 il a été réalisé la distribution à titre dividendes d'une somme de 142 900 euros brut, soit 12.75 euros pour chacune des 11 200 actions composant le capital.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 février 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Didier BARDET



FINANCIERE BTP MANUTENTION

Société par actions simplifiée

Métairie de l'église « COUSSAN »

47200 MARMANDE

Exercice clos le 31 Août 2019

■ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

FINANCIERE BTP MANUTENTION
Société par actions simplifiée
Métairie de l'église « COUSSAN »
47200 MARMANDE

Exercice clos le 31 Août 2019

■ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Messieurs les associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE BTP MANUTENTION relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note relative aux immobilisations financières de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des titres de participation. Notre appréciation des dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques de pertes de valeur, ainsi que sur l'examen du caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe appeler à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PUJOLS, le 20 janvier 2020

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
@COM.AUDIT SUD

PIERRE GUNDELWEIN

JEAN MARC TONON

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2019			31/08/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	865 000		865 000	865 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	865 000		865 000	865 000
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	63 215		63 215	59 331
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	19 548		19 548	8 511
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	82 763		82 763	67 842
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		947 763		947 763	932 842

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

DOCUMENTS VISES par le

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2019

31/08/2018

		31/08/2019		31/08/2018	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		112 000		112 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
	Ecart de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale		11 200		11 200
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées		643 396		753 922
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice		155 319		32 374
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres		921 915		909 496
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total des autres fonds propres				
Provisions	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 618		4 200
	Dettes fiscales et sociales		20 231		19 145
	DETTES DIVERSES				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total des dettes		25 848		23 345
	Ecart de conversion passif				
	TOTAL PASSIF		947 763		932 842
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		155 318,58		32 374,27
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		25 848		23 345
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

96

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2019

31/08/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	107 112		107 112	107 112
	Montant net du chiffre d'affaires	107 112		107 112	107 112
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			186	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			10	6
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			107 308	107 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			11 324	6 534
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 601	1 956
	Salaires et traitements			45 750	44 517
	Charges sociales du personnel			23 048	22 455
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			5	4
	Total des charges d'exploitation (2)			81 728	75 467
RESULTAT D'EXPLOITATION				25 580	31 651

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

99

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2019

31/08/2018

RES ULTAT D'EXPLOITATION		25 580	31 651
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	140 000	10 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	967	725
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		140 967	10 725
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		93
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			93
RES ULTAT FINANCIER		140 967	10 632
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		166 547	42 282
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RES ULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		11 228	9 908
TOTAL DES PRODUITS		248 274	117 842
TOTAL DES CHARGES		92 956	85 468
RES ULTAT DE L'EXERCICE		155 319	32 374

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

99

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 947 763 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 248 274 euros et un total charges de 92 956 euros, dégageant ainsi un résultat de 155 319 euros.

L'exercice considéré débute le 01/09/2018 et finit le 31/08/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

92

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

26

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	495				495	
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	495				495	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	865 000					865 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	865 000					865 000
TO TAL		865 495				495	865 000

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

22

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/08/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		11 200,00	10,0000	112 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		11 200,00	10,0000	112 000,00

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

22

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/08/2019	31/08/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 618	4 200	1 418	33,75
Dettes fiscales et sociales	8 420	9 618	(1 198)	-12,45
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	14 038	13 818	220	1,59

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

22

Filiales et participations

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

99